BTSA ACS-AGRI ANALYSE, CONDUITE ET STRATÉGIE DE L'ENTREPRISE AGRICOLE (ANCIENNEMENT ACSE)

PRODUCTION AGRICOLE

Le brevet de technicien supérieur agricole (BTSA) ACS-AGRI, diplôme de niveau 5, permet d'exercer des fonctions de technicien supérieur au sein de nombreuses entreprises. Il prépare également à la responsabilité d'une exploitation ou d'une entreprise agricole ou para-agricole.

Au CFPPA des Sardières, vous pouvez personnaliser votre formation en choisissant le Module d'Initiative Locale en lien avec votre projet et vos objectifs.

ATTENTION: Formation rénovée et semestrialisée – Rentrée 2025

Responsable de la formation :

CARACTÉRISTIQUES :

- Diplômant
- Formation longue
- Existe en alternance

La formation

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le diplôme du BTSA ACSE est constitué de 10 capacités (4 capacités générales et 6 capacités professionnelles) :

1. S'exprimer, communiquer et comprendre le monde
2. Communiquer dans une langue étrangère
3. Optimiser sa motricité, gérer sa santé et se sociabiliser
4. Mettre en œuvre un modèle mathématique et une solution informatique adaptés au traitement de données
5. Agir individuellement et collectivement à partir d'une analyse de la filière et de son évolution
6. Proposer les caractéristiques d'un système d'élevage au sein d'un territoire dans une perspective de durabilité
7. Participer au pilotage de l'exploitation d'élevage
8. Déterminer des orientations à partir de l'analyse d'un contexte global
9. Conduire un processus d'élevage dans le respect de la réglementation relative à la santé, à la sécurité, au bien-être animal et à la protection de l'environnement
10. Mobiliser les acquis du technicien supérieur pour faire face à une situation professionnelle

PUBLIC

Être âgé de 15 à 29 ans inclus pour bénéficier d'une formation par apprentissage.

Pour les autres cas : nous contacter

PRE-REQUIS

Avoir un titre ou un diplôme de niveau 4 (baccalauréat)

Avoir un maître d'apprentissage (contrat signé avant l'entrée en formation)

Le parcours de formation

LA DUREE

Le BTSA ACS'AGRI se prépare en 2 ans (modulable de 1 à 3 ans)

Parcours personnalisé en fonction des pré-requis et des tests de positionnement.

L'ALTERNANCE

Alternance d'apprentissage : 2 semaines/mois en centre de formation
2 semaines/mois en entreprise

Planning 2026/2027 BTSA ACS'AGRI 1ère année

Planning 2026/2027 BTSA ACS'AGRI 2ème année

LE SUIVI INDIVIDUEL

Chaque apprenant est suivi par un formateur référent.
Son rôle est d'accompagner l'apprenant tout au long de son parcours.

Que faire après mon BTSA ACS-AGRI ?

S'INSERER DANS LA VIE PROFESSIONNELLE

Les débouchés professionnels du BTSA ACS-AGRI se situent dans le secteur agricole et para-agricole.
Les métiers possibles sont : Chef d'exploitation / Conseiller agricole / Conseiller technico-économique / Contrôleur de performance / Gestionnaire d'unité d'approvisionnement / Gestionnaire / Comptable conseil / Technico-commercial (en production végétale, en nutrition animale, en matériel d'élevage…)

CONTINUER SES ETUDES

Différentes formations accessibles après le BTSA ACS'AGRI :

- Préparer un certificat de spécialisation (CS)
- Préparer en 1 an un second BTSA
- Préparer une licence professionnelle (dans le domaine commercial, le conseil, le management ou la comptabilité)
- Intégrer une école supérieure agricole

POUR ALLER PLUS LOIN...

Taux d'insertion

En savoir plus...

INDICATEURS

Réussite à l'examen 87% (promo 2025 2026) – *(nombre de reçus / nombre de présentés)*

Satisfaction formation 2,5 /4 (promo 2025 2026) – *(note moyenne de satisfaction globale)*

Taux insertion à 12 mois (promo 2024 2025) – *(nombre de réponses sur nombre de répondants)*

- **87% en emploi** *(dont 92% dans la filière)*
- ***13% en poursuite d'études***

Taux d'interruption en cours de formation 2% (Promo 2025 – 2026) – *(nombre de démission (contrat apprentissage + formation) / nombre d'inscrits)*

NOTRE FICHE DE FORMATION

BTSA Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole par apprentissage

Carte des EIL BTSA

NOTRE FORMATION EN VIDÉO

BTSA ACSE au CFPPA des Sardières

Inscriptions

Les inscriptions et dossiers de candidature pour toutes nos formations en apprentissage (excepté formation ASV*) se font via la plateforme en ligne HUB3E dont vous trouverez le lien ci-dessous.

**Pour ASV se référer à la fiche de cette formation*

Lycée des Sardières - Copyright © 2026